

**A LA RECHERCHE DE LA FUITE**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 Euros**  
**Siège social : Les Portes de Cuges, Chemin du grand chêne,**  
**13780 Cuges-Les-Pins**  
**R.C.S. MARSEILLE 932 498 983**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE EN DATE DU 02 MAI 2025**

**I – A PREALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :**

Monsieur Sébastien COSTE, demeurant Les portes de Cuges, Chemin du grand chênes, 13780 Cuges-Les-Pins.

Propriétaire de la totalité des 100 parts composant le capital social de la société A LA RECHERCHE DE LA FUITE, associé unique de ladite société.

**II – A PRSI LES DECISIONS SUIVANTES :**

Décide, le 02 mai 2025, en sa qualité d'associé unique, ce qui suit :

- Nomination d'un co-gérant ;
- Pouvoir en vue des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION – NOMINATION D'UN CO-GÉRANT**

L'associé unique décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de co-gérant de la société :

- Madame **Alisson BORRACCINO**, née le 26 mars 1990 à Marseille demeurant Les Portes de Cuges, 13780 Cuges-Les-Pins.

Cette nomination est faite pour une durée indéterminée.

Madame Alisson BORRACCINO qui accepte ses fonctions, déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de l'interdire l'accès à ses fonctions.

**DEUXIEME DÉCISION – POUVOIR EN VUE DES FORMALITÉS**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

**Monsieur Sébastien COSTE**

Co-Gérant

Signé par :  
  
64E3A24B30E847A...

**Madame Alisson BORRACCINO**

Co-Gérante

« Bon pour acceptation des fonctions »

Signé par :  
  
64E3A24B30E847A... BON POUR ACCEPTATION DES FONCTIONS